

OFFRE
DE PARRAINAGE

Recevez la somme de

200.-

pour chaque recommandation

INSCRIPTION AU DOS



PARRAIN

NOM ET PRÉNOM

ADRESSE

TELEPHONE

EMAIL

FILLEUL

NOM ET PRÉNOM

ADRESSE

TELEPHONE

EMAIL

Conditions

Le parrain doit fournir ses informations ainsi que celles du filleul pour valider le parrainage. Le filleul doit obligatoirement être un nouveau client n'ayant jamais fait appel à Caleotec SA. Le bon de parrainage est valable pour la signature d'un projet d'un montant minimal de CHF 5'000.-. Le bon de parrainage est validé et le versement sera effectué à la fin des travaux et une fois la facture finale du filleul réglée. L'offre de parrainage est valable jusqu'au 30 juin 2025. Le bon de parrainage n'est pas valable dans les cas de dépannages dans les domaines du sanitaire, chauffage et ventilation.